



DIRECTION DE L'EMPLOI

13 0 NOV 2018 مديرية التشغيل

NOTE D'INFORMATION

Suite à l'entrée en vigueur de la loi n° 19.12 fixant les conditions de travail et d'emploi des travailleuses et travailleurs domestiques, la Direction de l'Emploi a le plaisir d'informer ses aimables usagers qu'à compter du **03 décembre 2018**, les employeurs « personnes physiques » désireux recruter du personnel domestique de nationalité étrangère pour effectuer des tâches domestiques telles que fixées par la loi précitée, doivent :

- Introduire en ligne leur demande de visa de contrat de travail d'étranger à travers la plateforme TAECHIR : taechir.travail.gov.ma ;
- Déposer leur dossier dûment complets et conformes auprès des guichets **TAECHIR** les proches de leur domicile (lieu d'emploi du salarié) comme suit :

Rabat	Annexe du Ministère du Travail et de l'Insertion Professionnelle Adresse : 5, Rue Tameslouht, Hassan - Rabat. Téléphone : 06 61 79 88 20
Casablanca	Direction Régionale du Travail et de l'Insertion Professionnelle de Casablanca Adresse : 48, Rue Benjlali Taj Eddine - Ex Rouen, Maarif - Casablanca. Téléphone : 05 22 25 20 90
Marrakech	Direction Régionale du Travail et de l'Insertion Professionnelle de Marrakech Adresse : 1, Avenue Echouhada - Marrakech. Téléphone : 05 24 44 72 71
Agadir	Direction Régionale du Travail et de l'Insertion Professionnelle d' Agadir Adresse : Avenue Hassan II Quartier administratif - Agadir Téléphone : 05 28 84 20 90
Tanger	Adresse : Rue Ibn Al Haytem - Tanger. Téléphone / Fax: 05 39 34 12 00
Fès	Adresse : 57, Rue Abdelaziz Boutaleb, Ville-Nouvelle - Fès. Téléphone / Fax: 05 35 65 84 56

HORAIRE D'OUVERTURE DES GUICHETS

- Du lundi au jeudi : 9h00 – 13h00
- Vendredi : 9h00 – 12h00



Pour toute information ou renseignement, prière de s'adresser à :
Assistance TAECHIR : 05 30 10 07 05 / 06 74 48 03 68 (HB)